

STAGE EN ENTREPRISE

OBJECTIF :

Le stage en entreprise doit permettre dans un cadre opérationnel de mettre en pratique l'ensemble des compétences de l'étudiant dans le cadre réel de son futur métier, afin de favoriser son insertion professionnelle. La durée du stage doit favoriser l'intervention de l'étudiant sur une prestation de services, idéalement de son lancement à sa livraison.

MISE EN OEUVRE :

Les missions confiées comprendront nécessairement un travail de modélisation, rendu ou texturage pour une application 3D en temps réel. Il pourra également être confié des activités d'animation de personnage en 3D et des travaux annexes au projet dans un contexte pré-calculé ou multimédia (site web du projet par exemple) .

L'entreprise qui accueillera le stagiaire devra l'immerger dans un des projets 3D Temps réel qu'elle traite, que ce soit pour ses clients ou pour elle-même. Dans l'idéal, le stagiaire devra participer et avoir un rôle actif dans le déroulement d'un projet depuis les premières réunions de définition de celui-ci jusqu'à la livraison des produits.

Dans la réalité, l'entreprise ne pourra peut être pas faire coïncider facilement les calendriers de ses projets avec le calendrier du stagiaire. Dans ce cas, il sera demandé au maître de stage de fournir au stagiaire toutes les informations et documents nécessaires à la reconstitution par le stagiaire de l'histoire complète du projet en vue de la rédaction de son rapport de stage. Le stagiaire aura à justifier de son implication réelle dans le projet.

CONVENTION

Une convention de stage, entre l'ESCIN et l'entreprise, établit les responsabilités des deux parties et les règles administratives de fonctionnement et spécifie les objectifs pédagogiques du stage et les missions confiées aux stagiaires. La convention est établie après validation du lieu de stage par le directeur de l'ESCIN

CALENDRIER

17 semaines du **lundi 22 février 2010 au 31 mars et du 12 avril au 2 juillet 2010**
(adaptation possible pour les stages à l'étranger)

MODALITES DE SUIVI DE L'ESCIN

- En cas de difficultés rencontrées par le stagiaire, celui-ci en informe au plus tôt le coordinateur de la formation ou la direction de l'ESCIN.
- Si nécessaire un formateur de l'ESCIN prend contact avec le maître de stage

EVALUATION

Le stage fait l'objet de la rédaction par le stagiaire d'un rapport et d'une évaluation du stagiaire par le maître de stage. A mi-parcours, une visite est effectuée par le responsable de la formation pour faire le point. (A défaut pour les stages à l'étranger cette visite est remplacée par un entretien téléphonique